

ministère
éducation
nationale



Collège

Consultation des enseignants

Projet de programme

- Éducation musicale -

Avril 2008

Préambule.....	1
1. Un contexte profondément renouvelé.....	1
2. Les finalités de l'éducation musicale	1
3. Une contribution originale et indispensable à l'acquisition du socle commun ...	1
4. Une composante majeure de l'enseignement de l'histoire des arts	1
5. Des espaces et équipements particuliers.....	1
6. Une chorale dans chaque collège.....	2
Programme	3
Introduction.....	3
Objectifs et contenus de formation.....	3
• Deux champs de compétences étroitement imbriqués	3
• Un ensemble de connaissances organisées	3
• Une architecture nouvelle	3
A. Connaissances, capacités et attitudes.....	5
1. Percevoir la musique, construire une culture - Histoire des arts.....	5
1.1 Écouter, explorer et caractériser le sonore et le musical.....	5
Enjeux et objectifs.....	5
Principes de mise en œuvre.....	5
1.2 Écouter et étudier les œuvres pour construire une culture musicale et artistique	7
Enjeux et objectifs.....	7
Principes de mise en œuvre.....	7
2. Produire de la musique	9
2.1 La voix pour interpréter et créer la musique.....	9
Enjeux et objectifs.....	9
Principes de mise en œuvre.....	9
2.2 Le projet musical pour développer l'exigence artistique et la culture de l'élève	10
Enjeux et objectifs.....	10
Principes de mise en œuvre.....	11
B. Parcours de formation	13
Un ensemble de séquences.....	13
1. Référentiels de compétences pour l'ensemble du collège	13
Domaine de la voix	15
Domaine du timbre et de l'espace	16
Domaine de la dynamique	17
Domaine du temps et du rythme	18
Domaine du successif et du simultané	19
Domaine de la forme.....	20
Domaine des styles.....	21
2. Évaluation.....	23
Finalités	23
Principes	23

Préambule

1. Un contexte profondément renouvelé

Du bruit à la musique, le sonore est une dimension omniprésente de notre quotidien contemporain. Alors que la puissance expressive de la musique est mobilisée dans une multitude de situations, les technologies de la communication et les outils numériques bouleversent nombre de repères en modifiant la circulation des cultures et en proposant de nouvelles façons de pratiquer la musique. Les situations d'écoute se sont considérablement enrichies sinon transformées. Le concert se trouve ainsi concurrencé par le foisonnement des musiques enregistrées, l'écoute collective est marginalisée par les outils du nomadisme individuel, la continuité de l'œuvre est atomisée en divers extraits. Ces évolutions ont renforcé les effets de mode et de masse souvent au détriment d'une culture construite, critique et réfléchie.

2. Les finalités de l'éducation musicale

En prise avec l'univers sonore et musical de la société contemporaine, l'éducation musicale au collège accompagne les élèves dans une approche maîtrisée de ces réalités en mouvement. Elle veille parallèlement à les inscrire dans une histoire et une géographie jalonnées de repères culturels essentiels. Partant toujours de la sensibilité, elle apporte les savoirs culturels et techniques nécessaires au développement des capacités d'écoute et d'expression musicale. Par la mobilisation du corps dans le geste vocal, elle contribue à l'équilibre physique et psychologique. Eduquant la perception et l'esprit critique sur les environnements sonores et musicaux, elle participe à la prévention des risques auditifs.

3. Une contribution originale et indispensable à l'acquisition du socle commun

S'inscrivant dans la continuité du programme de l'école primaire, l'éducation musicale au collège conforte la dimension artistique de la **culture humaniste** due à chaque élève. La fréquence des situations collectives, l'éducation d'une écoute critique, la réalisation régulière de projets artistiques développent les **compétences sociales et civiques** tout en renforçant les **capacités d'initiative et d'autonomie**. Le développement de ces compétences est également approfondi dans le cadre de l'enseignement complémentaire de chant choral qui est proposé à tous les élèves qui le souhaitent dans chaque collège. La nécessité du commentaire musical comme la connaissance des relations de la musique au texte permettent une grande diversité de situations pour asseoir progressivement la **maîtrise de la langue française**. Enfin, objet éphémère lié à l'instant et à la mémoire, la musique est aussi l'art de l'abstraction. Ainsi, penser la musique en l'écoutant, en l'interprétant ou en la construisant renforce les qualités de rigueur, de précision et de raisonnement proches des compétences développées par la **culture scientifique et technologique**. Les possibilités offertes par les technologies, aussi bien pour aider la perception de la musique que son interprétation ou sa création, ouvrent de nombreuses pistes. L'élève acquiert la **maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication** et valide progressivement les compétences du brevet informatique et Internet (B2i). L'éducation musicale au collège contribue ainsi pleinement à l'acquisition du **socle commun de connaissances et de compétences**.

4. Une composante majeure de l'enseignement de l'histoire des arts

Objet d'étude ou support d'une pratique artistique, l'œuvre¹ est au centre de l'éducation musicale. Qu'on l'analyse, qu'on la mette en perspective ou qu'on interprète certains de ses éléments, elle révèle peu à peu des significations insoupçonnées. Connaître une œuvre musicale et, plus généralement, construire une culture artistique au collège, c'est découvrir des techniques plus ou moins complexes, les mettre en relation avec des contextes politiques, religieux ou sociaux et expérimenter la portée de l'art en multipliant et en organisant les expériences musicales. Grâce à cette approche globale, à la fois théorique, historique et pratique, l'œuvre musicale dévoile ce qui fait l'histoire, celle des hommes, des sociétés et des cultures. Au côté des autres disciplines et en lien avec elles, l'éducation musicale prend ainsi toute sa place dans l'enseignement de l'histoire des arts et prépare les élèves à poursuivre dans cette voie au lycée.

5. Des espaces et équipements particuliers

La salle spécialisée d'éducation musicale doit réunir deux vocations complémentaires. Lieu d'instruction et de transmission, elle est aussi l'espace privilégié d'une pratique musicale imposant ses propres contraintes. Elle nécessite alors des organisations circulaires dont la disposition des formations vocales ou instrumentales donne l'incontournable modèle. Surface et disposition doivent permettre aux élèves d'investir des espaces de travail différents adaptés aux situations d'apprentissage proposées et y trouver aisément les outils dont ils ont besoin.

¹ La notion d'œuvre est ici à prendre dans son sens le plus générique. En effet, si cette notion est étrangère à l'histoire de la musique savante occidentale avant le bas Moyen Âge, elle est totalement inopérante pour nombre de musiques extra-européennes, de traditions orales ou encore populaires. La plupart des occurrences de cette notion seront à appréhender avec ces mêmes réserves.

Parmi ceux-ci, le système de diffusion audio doit être robuste et d'une qualité optimale, le clavier, plutôt qu'acoustique, gagne à être électronique et MIDI. Enfin, le poste informatique principal, interfacé à un système de visualisation collective, est aujourd'hui un puissant outil pédagogique et à ce titre, indispensable.

La mise en œuvre optimale du programme dépend de la façon dont ces exigences fondamentales sont satisfaites.

6. Une chorale dans chaque collège

Adossée à l'enseignement obligatoire de l'éducation musicale, la chorale contribue à l'éducation artistique et culturelle des élèves. A ce titre, elle s'inscrit au cœur des dimensions spécifiques du projet de l'établissement.

L'enseignement complémentaire de chant choral est proposé dans chaque établissement et à tous les élèves désireux d'approfondir leur engagement vocal et de pratiquer la musique dans un cadre collectif visant un projet de concert ou de spectacle. Associant des élèves de tous les niveaux scolaires réunis par une même motivation, la chorale s'associe fréquemment à des projets fédérateurs réunissant plusieurs collèges, des lycées et des écoles. Elle amène à travailler avec des musiciens professionnels (chanteurs solistes, instrumentistes) et à se produire sur des scènes du spectacle vivant. Elle profite ainsi pleinement du partenariat avec les artistes, les structures culturelles et les collectivités territoriales. Croisant fréquemment d'autres expressions artistiques (danse, théâtre, cinéma), associant volontiers plusieurs disciplines enseignées, les projets réalisés ouvrent des perspectives nouvelles à la motivation des participants.

Conduite par le professeur d'éducation musicale du collège qui en assure la direction artistique, la chorale mobilise et développe l'autonomie, l'initiative et les compétences sociales et civiques des élèves qui y participent.

Programme

Introduction

Objectifs et contenus de formation

Une culture musicale se construit lorsque toute situation pratique (de l'écoute à l'interprétation) convoque des connaissances relevant aussi bien des œuvres, de leurs contextes et références, que des techniques, des langages et situations d'expression préalablement rencontrés et étudiés. Dès que cette attitude est mise en œuvre, elle contribue à l'intelligibilité du monde et enrichit les relations humaines et sociales nouées par chaque individu. Pour atteindre cet objectif général, l'éducation musicale développe deux grands champs de compétences et apporte un ensemble de connaissances culturelles, techniques et méthodologiques propres à la musique.

- **Deux champs de compétences étroitement imbriqués**

Une **perception** entraînée, capable de mobiliser des références techniques et culturelles au service d'un regard critique est la condition première d'une pratique musicale maîtrisée comme de la construction des connaissances correspondantes. L'écoute du son et de la musique développe progressivement ce premier champ de compétences. Elle s'adosse à une large palette d'œuvres musicales considérées à des niveaux d'exigence de plus en plus élevés. Les pratiques musicales essentiellement vocales mises en œuvre dans le cadre de projets musicaux s'appuient également sur une perception critique de la réalisation obtenue.

Produire du son musical, c'est déjà adopter une posture de musicien sans pour autant dominer des compétences techniques approfondies. C'est, à chaque moment, identifier les qualités de sa production et les défauts auxquels il est nécessaire de remédier. C'est inscrire son expression en référence à d'autres musiques, d'autres situations préalablement rencontrées. Au collège, dans un cadre essentiellement collectif, c'est également inscrire son engagement et sa responsabilité au sein d'un groupe de musiciens. La réalisation de projets artistiques mobilisant essentiellement l'expression vocale des élèves est la condition première du développement de ce deuxième champ de compétences. Ainsi, de l'interprétation à la création musicale, d'un travail purement vocal à la création d'une musique mixte, l'élève apprend à porter les exigences nécessaires à la concrétisation d'un projet artistique conçu à partir de choix esthétiques, stylistiques et techniques.

Quelles que soient les modalités pédagogiques privilégiées par le professeur, ces deux champs de compétences interagissent sans cesse et se renforcent mutuellement. Ils forment un ensemble cohérent servi par une exigence artistique permanente.

1.1 Un ensemble de connaissances organisées

La diversité des situations pédagogiques permet à l'élève de rencontrer une multiplicité de contextes musicaux. L'élève se construit progressivement une culture faite d'expériences esthétiques et de connaissances corrélées. Cet ensemble participe de la culture humaniste en posant des repères qui jalonnent l'histoire et la géographie de la musique, des arts et des sociétés.

Les musiques d'hier et d'aujourd'hui, de traditions orales et écrites, reposent le plus souvent sur des règles complexes constituées en systèmes. Chaque production musicale relève d'un langage original et de caractéristiques analysables. Son écoute entraînée permet d'y révéler des figures techniques particulières, des traits pertinents, des types d'organisation dans l'espace et le temps. Cependant, la connaissance théorique et abstraite des langages et des règles qui les organisent ne peut être l'objet de l'éducation musicale au collège. Connaître la musique, c'est avant tout l'écouter et la pratiquer.

- **Une architecture nouvelle**

Le programme de l'éducation musicale au collège s'organise autour des deux champs de compétences précédents : percevoir et produire. Pour chacun d'entre eux, une présentation générale des enjeux de formation introduit celle des objectifs visés. S'y ajoutent les principes pédagogiques indispensables à leur mise en œuvre. Cet ensemble forme la première partie du programme.

L'atteinte de ces objectifs repose sur des *parcours de formation* annuels. Ces derniers sont constitués d'une succession de cinq à sept séquences, chacune d'entre elles réunissant *a minima* l'étude d'une œuvre de référence et la réalisation d'un projet musical d'interprétation ou de création. Chaque séquence s'élabore sur la base des *référentiels de compétences* présentés dans la seconde partie du programme.

Organisés par grands domaines signifiants du langage musical, ils présentent les capacités et attitudes qui se construisent tout au long des quatre années de collège et mettent en regard les connaissances qui y sont liées. Ils permettent également d'identifier les acquis évaluables pour chaque cycle de formation.

**

Afin d'aider à la mise en œuvre du programme, les documents d'accompagnement proposent deux ensembles d'outils. Le premier précise et illustre les principes pédagogiques posés par le programme dans ses différents chapitres. Le second approfondit des problématiques pédagogiques déterminantes pour la bonne mise en œuvre de l'éducation musicale au collège : *la voix de l'élève, les codes écrits et les représentations du sonore, les outils numériques au service de la musique, l'équipement d'une salle spécialisée pour l'éducation musicale au collège.*

A. Connaissances, capacités et attitudes

1 Percevoir la musique, construire une culture - Histoire des arts

1.1 Écouter, explorer et caractériser le sonore et le musical

Enjeux et objectifs

Enregistrée et numérisée, gravée sur support ou stockée dans des espaces virtuels privés ou partagés, la musique s'est banalisée dans le quotidien des sociétés technologiquement développées. De la création artistique à la communication commerciale, elle a multiplié ses perspectives et installé une présence quasi continue. A l'inverse, rares deviennent les moments où l'attention auditive est pleinement mobilisée, où l'individu écoute intensément, cherche à comprendre l'organisation des sons et le sens qu'ils portent.

Si l'élève dispose aujourd'hui de tous les moyens possibles pour écouter, l'éducation musicale lui apprend à en tirer parti. Sur des supports variés, elle entraîne sa perception à construire des connaissances et susciter des émotions nouvelles. Elle l'amène à identifier les caractéristiques constitutives de ce qu'il entend afin de construire un avis personnel argumenté. Il développe ses capacités de jugement et son esprit critique. Il effectue progressivement des choix personnels dans le vaste éventail des musiques qu'il peut écouter.

Tout au long de sa scolarité au collège, l'élève mobilise et développe des capacités et attitudes spécifiques :

- Il apprend à se rendre disponible à la perception des sons et de la musique (silence, concentration).
- Il apprend à tirer parti de la subjectivité de sa perception plutôt que d'en rester dépendant.
- Il apprend que sentiment et émotion sont les révélateurs d'une réalité complexe et permettent de comprendre les significations portées par la musique.
- Il apprend que l'émotion est un sentiment relatif, propre à chaque individu, qu'elle ne présume pas de l'objectivité des faits et doit donc être acceptée pour ce qu'elle est chez lui et chez les autres.
- Il apprend à formuler l'état de sa perception subjective ou objective avec un vocabulaire approprié et pour partie spécifique.
- Il apprend à décrire, identifier et caractériser les éléments constitutifs du phénomène musical.
- Il apprend à comparer les musiques pour, induire, déduire et vérifier des connaissances qu'il utilisera ensuite dans d'autres contextes.
- Il apprend à analyser son environnement sonore, à identifier les sources qui le constituent et en comprendre ses significations.
- Il apprend que l'oreille peut orienter son attention dans une direction particulière, sélectionner certaines informations parmi beaucoup d'autres.
- Il apprend que sa capacité à percevoir nourrit sa capacité à produire et réciproquement.
- Il apprend à mobiliser sa mémoire sur des objets musicaux de plus en plus longs et complexes.
- Il apprend à transposer ses connaissances et compétences vers des musiques qu'il écoute de sa propre initiative.
- Il apprend que l'oreille est un instrument intelligent, sensible et souvent virtuose. Mais qu'elle est aussi fragile et que son altération est irréversible.

L'atteinte progressive de ces objectifs généraux repose sur la succession des séquences qui constitue le parcours de formation annuel. Chacune d'entre elles vise l'acquisition ou le développement de plusieurs compétences de référence présentées dans la seconde partie du programme.

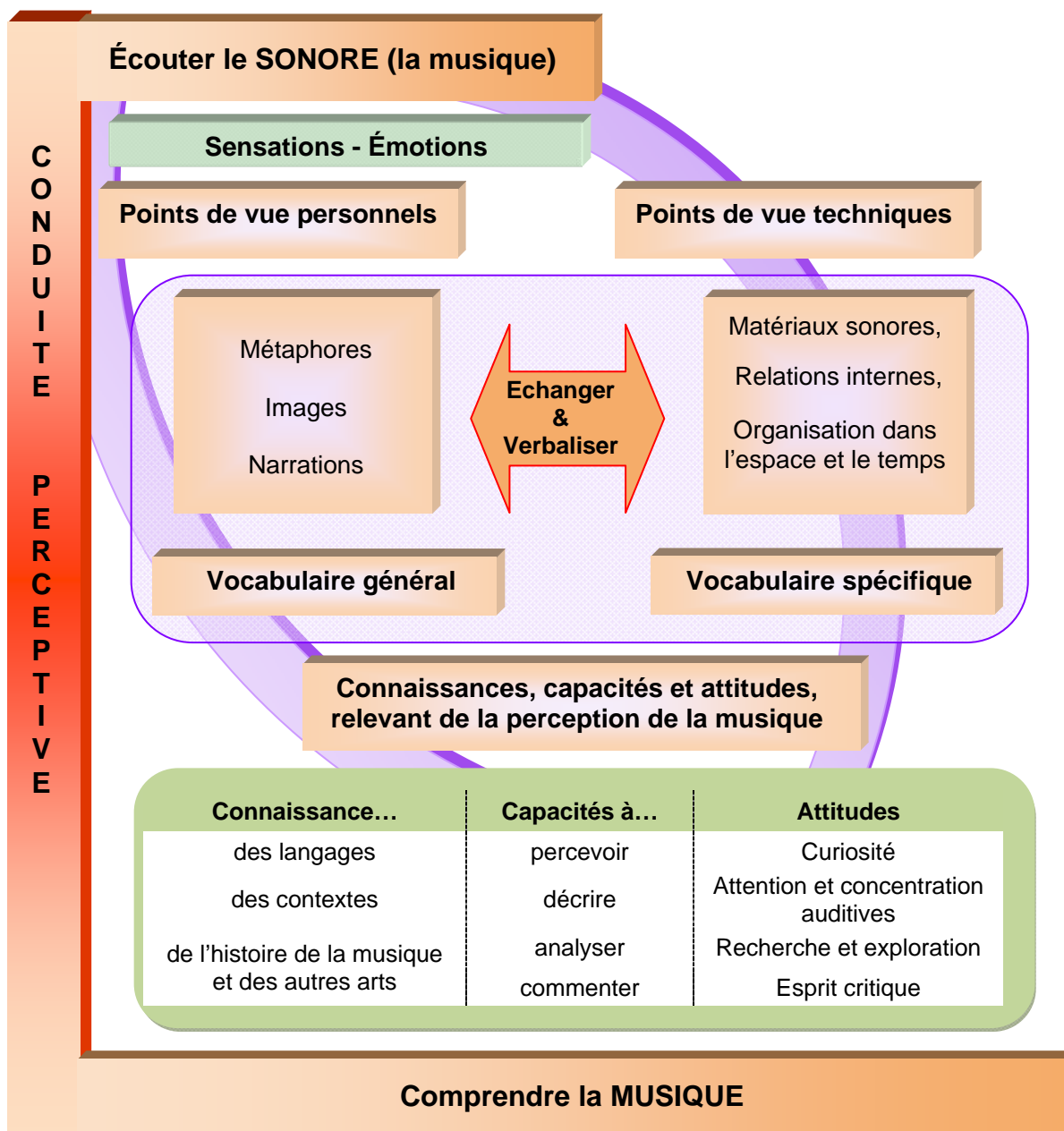
Principes de mise en œuvre

Éduquer l'écoute, c'est conduire l'élève vers la compréhension du sens porté par la musique. Pour cela, le professeur mobilise et développe en permanence les capacités des élèves tout en leur apportant de nouvelles connaissances. Cette indispensable interaction repose sur trois composantes principales :

- la sensibilité de l'auditeur qui dépend pour partie de son expérience et de ses références,

- les caractéristiques de l'œuvre écoutée et/ou interprétée,
- le contexte historique et culturel dont l'œuvre témoigne.

Les pédagogies mises en œuvre exigent alors une démarche rigoureuse qui suit dans la plupart des cas le schéma suivant :



Les modalités pédagogiques correspondantes sont précisées et illustrées dans les documents d'accompagnement du programme.

1.2 Écouter et étudier les œuvres pour construire une culture musicale et artistique

Enjeux et objectifs

La musique aujourd'hui, qu'elle se crée ou qu'elle s'écoute, s'adosse à un patrimoine historique riche et diversifié. Les technologies numériques et les réseaux de communication en facilitent chaque jour un peu plus l'accès. Inversement, cette banalisation des échanges tend à lisser les différences, qu'elles relèvent des périodes historiques, des esthétiques ou des cultures d'origine. Devant cette profusion, l'élève doit apprendre à se repérer en maîtrisant progressivement des références musicales et artistiques.

Intimement reliés aux autres chapitres du programme, les objectifs spécifiques à celui-ci apportent à la perception des œuvres une profondeur culturelle dans l'espace et le temps. Mobilisant ses capacités et connaissances, l'élève relie les caractéristiques de ce qu'il entend ou interprète à des éléments remarquables des contextes d'origine. Il développe sa conscience de la temporalité des œuvres et apprend à les considérer comme des sources de savoirs.

Tout au long de la scolarité et dans le cadre des principes de mise en œuvre précisés ci-dessous, l'élève mobilise et développe des compétences culturelles :

- Il apprend que la sensibilité musicale peut varier selon l'époque ou la situation géographique du créateur comme de l'auditeur.
- Il apprend à respecter l'expression de la sensibilité de chacun.
- Il apprend que la musique témoigne toujours de contextes qui la dépassent, qu'il s'agisse de faits historiques ou d'espaces géographiques.
- Il apprend que la création musicale aujourd'hui est à la croisée de ces diverses influences et traditions, dans tous les cas l'expression d'un contexte original et complexe.
- Il apprend que toute culture se construit dans un faisceau de traditions et de contraintes et que sa sensibilité à son égard dépend pour une large part de la connaissance des codes, conventions et techniques qui la fondent.
- Il apprend que la musique est faite de continuités et de ruptures, d'invariants par delà l'histoire et la géographie mais aussi de spécificités qui jalonnent les langages et les esthétiques.
- Il apprend que l'histoire européenne de la musique, si elle se développe sur une très longue durée, s'organise en grandes périodes esthétiques.

L'atteinte progressive de ces objectifs généraux repose sur l'étude et l'interprétation des œuvres qui forment l'ossature des cinq à sept séquences annuelles. Chaque séquence permet le développement d'un choix pertinent de compétences de référence présentées dans la seconde partie du programme et apporte de nouveaux repères dans l'histoire et la géographie de la musique et des autres arts.

Principes de mise en œuvre

La culture musicale et artistique de l'élève associe à la conscience des patrimoines une connaissance réfléchie des symboles, sens et questionnements que la musique porte. Sur cette base se construit une capacité à les resituer dans une chronologie et à les enrichir de références aux contextes de création et à d'autres formes d'expression. La mise en perspective des œuvres étudiées est nécessaire pour structurer progressivement la conscience historique des élèves. Cependant, une approche linéaire de la chronologie ne peut déterminer le parcours de formation.

La construction d'une culture musicale et artistique suppose des rencontres diversifiées et organisées avec les œuvres, dans et hors l'établissement. Chaque année, la mise en œuvre de cinq à sept séquences permet :

- d'étudier plusieurs périodes de l'histoire des arts,
- de poser des repères représentatifs de la diversité des cultures,
- d'établir des relations entre les œuvres et leurs contextes,
- de rencontrer des musiques populaires et savantes, des cultures occidentales et non occidentales,
- d'étudier des œuvres en lien avec des problématiques diversifiées.

En conséquence, le réseau de références dont témoigne le tableau de la page 22 « *Diversité des œuvres étudiées de façon approfondie sur les quatre ans du collège* » parcourt de manière organisée le temps, l'espace et les enjeux de la musique.

Les œuvres étudiées mettent ainsi en lumière l'histoire des hommes, de leurs idées et des sociétés qui les ont vues naître. Chaque année, en relation avec une ou plusieurs autres disciplines scolaires, elles permettent d'apporter des compléments de connaissances. Cette approche pluridisciplinaire s'enrichit des exigences propres au programme d'histoire des arts et en particulier des problématiques qui y sont présentées. A ce titre, le professeur d'éducation musicale choisit chaque année une œuvre au regard de sa période de création, de ses références stylistiques ou de ses thèmes dominants.

Les exigences de diversité, posées dès la 6^e, s'étendent aux niveaux suivants. En classe de 5^e puis de 4^e les choix effectués favorisent la rencontre de périodes et questions non étudiées précédemment. Au terme des trois premières années du collège, l'élève dispose ainsi d'un ensemble de repères répartis de façon équilibrée.

En classe de 3^e, la finalisation du parcours de formation doit veiller à privilégier les axes de travail peu ou pas rencontrés jusqu'alors et à approfondir les acquis antérieurs. Une attention particulière est portée à la structuration définitive de repères historiques et esthétiques.

Les documents d'accompagnement du programme proposent plusieurs scénarios pédagogiques répondant à l'ensemble de ces exigences.

2 Produire de la musique

2.1 La voix pour interpréter et créer la musique

Enjeux et objectifs

Parmi la multitude d'outils de production sonore aujourd'hui disponibles, la voix reste le vecteur le plus immédiat et par conséquent le plus utilisé dans le monde pour faire de la musique. Pour ces raisons, la voix est particulièrement appropriée au travail de l'expression musicale dans un cadre collectif en milieu scolaire. Elle est ainsi l'instrument privilégié de la réalisation de projets musicaux d'interprétation ou de création. De même, la réalisation de projets contribue pour une large part à son développement technique et expressif.

L'élève renforce peu à peu sa technique vocale, son expérience et son autonomie, y compris durant la mue qu'il faut accompagner. Sa voix est fréquemment sollicitée, portée à chaque instant par un souci d'exigence artistique. Chantée certainement, mais aussi parlée ou chuchotée, elle mobilise et affine progressivement chacune de ses possibilités.

L'éducation musicale construit ainsi un savoir-faire vocal qui, plus que technique, est éminemment musical. A travers lui, l'élève comprend peu à peu que les matériaux à sa disposition aujourd'hui sont au service de sa pensée artistique et du projet expressif qui la concrétise.

L'utilisation d'autres ressources sonores ne peut se substituer à la voix qui garde un rôle central.

La maîtrise de la voix apporte nombre de connaissances et capacités auxquelles s'ajoutent des attitudes spécifiques qui font l'éducation musicale de l'élève :

- Il apprend que la voix participe à la connaissance de son corps.
- Il apprend que la qualité du geste vocal repose sur la maîtrise simultanée de plusieurs composantes indispensables à la mobilisation corporelle : posture, respiration, phonation, résonance.
- Il apprend à en tirer parti pour moduler son expression (timbre, dynamique, phrasé, etc.).
- Il apprend à imiter un modèle puis à l'interpréter.
- Il apprend à mémoriser un certain nombre de pièces d'origines variées qui constituent progressivement son répertoire personnel.
- Il apprend à écouter sa production pour la corriger et la préciser.
- Il apprend à écouter les différentes voix tout en situant son propre rôle.
- Il apprend que la maîtrise individuelle dans un cadre collectif n'a de sens que si elle est partagée solidairement.
- Il apprend que l'exigence artistique est aussi nécessaire dans l'unisson que dans la polyphonie, dans le chant accompagné qu'*a cappella*.
- Il apprend à improviser dans des cadres précis et/ou sur des carrures brèves.

L'atteinte progressive de ces objectifs généraux repose sur la succession des séquences qui constitue le parcours de formation annuel. Chacune d'entre elles comprend la réalisation d'un projet musical d'interprétation ou de création permettant l'acquisition ou le développement de compétences vocales particulières relevant aussi bien de l'expression musicale, des techniques phonatoires que des attitudes individuelles dans un cadre collectif.

L'ensemble de ces objectifs est réuni dans un référentiel spécifique présenté dans la seconde partie du programme.

Principes de mise en œuvre

Au centre des projets musicaux menés durant l'année scolaire, la voix est un moyen majeur de l'éducation musicale des élèves. Par une pratique adaptée, elle leur permet de s'approprier les connaissances, capacités et attitudes visées par le programme. Cette place particulière de la voix conduit à respecter plusieurs principes pédagogiques fondamentaux.

Mise en vocalité

La voix de l'enfant est un instrument qu'il faut toujours préparer à exprimer la musique, notamment dans un cadre collectif. Cette mise en vocalité musicale peut prendre des formes diverses en fonction du moment de la journée, de la nature du projet mis en œuvre comme des compétences techniques qui vont être par la suite mobilisées. Dans tous les cas, elle vise à installer une écoute de la musique et de son corps comme une sensibilité à sa propre production sonore. De la qualité de ce moment initial dépend pour une large part l'efficacité des apprentissages.

Exigence artistique

Chaque situation d'expression vocale des élèves doit être soutenue par une exigence artistique sans faille, qu'il s'agisse de l'interprétation intégrale d'une chanson ou de la reproduction d'un élément thématique visant la connaissance d'une œuvre étudiée. La qualité artistique de la production des élèves est une préoccupation première du professeur.

Qualité du modèle

Une mélodie s'apprend par transmission orale. La qualité technique et expressive de l'interprétation initiale puis la musicalité de chacun des moments qui en construisent progressivement la mémorisation, sont déterminantes pour assurer la qualité artistique du résultat.

Direction de classe et de chœur

Toute pratique musicale collective se dirige. Tout au long d'une séance d'éducation musicale, le professeur engage son corps, ses expressions, ses gestes et sa voix au service d'une mise en valeur de la musique. Sa « direction de classe » est alors musicale et permet de conduire plus sûrement les élèves vers les connaissances, capacités et attitudes qu'il veut leur faire acquérir. Dans cet ensemble, la direction des pratiques vocales de la classe revêt une importance particulière supposant de mobiliser une technique spécifique et appropriée.

Partition et représentation graphique adaptées

Lorsque le répertoire s'y prête et que le travail envisagé peut en tirer parti, la partition, toujours adaptée et transcrite par le professeur, ou la représentation graphique, est distribuée aux élèves au terme d'une première phase d'apprentissage. Elle devient alors, non seulement un aide mémoire auquel l'élève peut se référer lors de reprises ultérieures, mais également un document pédagogique au service d'une formation musicale vivante.

Les différents éditeurs graphiques proposés par les logiciels de création musicale permettent de diversifier les modes de représentation de la musique. En fonction des connaissances et capacités spécifiquement visées par le travail mené, le professeur choisit le ou les modes de représentation les plus pertinents.

Les modalités pédagogiques correspondantes sont précisées et illustrées dans les documents d'accompagnement du programme.

2.2 Le projet musical pour développer l'exigence artistique et la culture de l'élève

Enjeux et objectifs

L'élève adolescent est au centre de plusieurs contradictions. D'une part, une offre considérable de musique à écouter dont la diversité comme la richesse restent souvent masquées par des modes éphémères et leurs enjeux commerciaux. D'autre part, la numérisation des supports et le développement incessant d'un instrumentarium technologique puissant permettent des pratiques musicales nouvelles (audionumérique, mixage, édition, multimédia) dont l'évidence intuitive est rapidement limitée si l'on ne dispose des références expressives, musicales et culturelles suffisantes.

L'éducation musicale aide l'élève à se situer au sein de cet environnement. Il apprend à dépasser ces différentes tensions au bénéfice d'une expression artistique et personnelle avec les matériaux et langages de la musique. Mobilisant et enrichissant la diversité des connaissances et capacités des élèves, le projet musical traduit progressivement une pensée initiale en une production artistique originale et aboutie.

Les projets successivement mis en œuvre au cours de l'année s'appuient sur une diversité d'esthétiques et garantissent l'appropriation des connaissances, capacités et attitudes visées parmi celles présentées dans la seconde partie du programme. Pour cela, chaque projet identifie en amont de sa réalisation les choix expressifs qui seront à construire (dynamique générale et particulière, alternance de groupes, doublure mélodique, etc.) de même que les compétences techniques qui vont être sollicitées (figures d'intonation, exigences polyphoniques, structuration formelle, etc.). Ces objectifs spécifiques rejoignent alors ceux de la séquence à laquelle appartient ce projet.

Partant le plus souvent d'un répertoire préexistant, le projet consiste en son interprétation, son arrangement ou toute autre démarche combinant ces différentes approches. Il peut également mobiliser la créativité des élèves en partant d'un ensemble cohérent de contraintes. La création collective mobilise dans ce cas des savoirs techniques et des références culturelles relevant de la musique et des autres arts.

Ce travail d'interprétation ou de création mobilise en permanence la perception auditive de chaque élève. D'abord pour s'entendre soi-même tout en restant attentif à la production d'ensemble et ainsi identifier les éléments sur lesquels peser pour améliorer le résultat obtenu. Ensuite, pour puiser dans les musiques parallèlement écoutées des éléments qui pourraient enrichir le travail mené.

La réalisation du projet musical s'appuie sur l'exigence artistique portée par le professeur et dont chacun devient progressivement responsable.

Interpréter ou créer la musique apporte à l'élève une expérience de la langue musicale et de sa valeur symbolique :

- Il apprend que la musique s'interprète en s'appuyant sur une intention expressive.
- Il apprend que la musique se crée autant qu'elle se consomme.
- Il apprend qu'il peut être musicien, interprète et créateur.
- Il apprend ce qui fait un style et découvre qu'il peut toujours le modifier.
- Il apprend que tout projet musical s'enrichit des références culturelles dont on dispose.
- Il apprend à travailler en groupe, à mettre au service d'une expression collective ses envies et ses talents.
- Il apprend à s'écouter et, parallèlement, à écouter les autres.

L'atteinte progressive de ces objectifs généraux repose sur la succession, la complémentarité et la diversité des projets musicaux qui jalonnent chaque année scolaire.

Principes de mise en œuvre

Présentation du projet

Proposé par le professeur, le projet musical d'interprétation ou de création doit devenir celui de la classe. Sa présentation initiale, interprétée et accompagnée par le professeur permet de souligner les enjeux du travail à conduire : style d'ensemble, type d'accompagnement, alternance soliste/groupe, sens du texte poétique et rapport à la musique, dynamique, forme générale, etc. Autant de questions posées dès le début du projet.

Explorer, expérimenter, rechercher

La réalisation d'un projet musical est toujours l'occasion d'explorer, d'expérimenter, de rechercher des rendus sonores et des organisations originales. Si cela peut s'envisager avec modestie dès l'interprétation d'une chanson, cela peut aussi mobiliser plus profondément la créativité de chaque élève dans un cadre préalablement fixé. Chacun sera alors amené à construire progressivement un sens général à sa démarche. Partant de l'exploration du son et de certaines techniques musicales, il effectuera des choix personnels dans une grande diversité de possibles. Il comprendra ainsi par l'expérience pratique les processus musicaux mis en œuvre.

Ressources instrumentales

La réalisation de projets musicaux peut s'enrichir de ressources sonores diverses utilisées par les élèves. Cette démarche ne peut cependant impliquer une pratique instrumentale développée pour elle-même et installée dans la durée du temps scolaire. Un éventuel apport instrumental doit s'appuyer sur des vecteurs adaptés², mobilisant l'autonomie et l'initiative des élèves qui le souhaitent pour préparer essentiellement en dehors du temps scolaire un élément du projet musical, même relativement complexe. Le travail en classe

² Notamment un enregistrement du modèle mélodique ou rythmique à préparer qui est mis à disposition des élèves qui le souhaitent.

porte alors exclusivement sur la mise en place de cet élément au sein du projet général de telle sorte que tous les élèves de la classe restent en permanence mobilisés.

TICCE³

Les technologies numériques (séquenceurs, éditeurs graphiques mais aussi générateurs de sons et synthétiseurs) peuvent aider et enrichir la réalisation d'un projet musical. Elles permettent notamment une diversification des timbres utilisés et l'élaboration d'un accompagnement dans un style adapté au projet envisagé. Les fonctionnalités logicielles (boucles, mute, mixage, etc.) deviennent des outils pédagogiques pertinents pour le professeur dans la phase d'apprentissage. Enfin, la souplesse d'utilisation permet de multiples expériences sur le sonore visant à préciser progressivement le scénario du travail entrepris.

Evaluation

L'évaluation des élèves, pendant et à l'issue de la réalisation de chaque projet, articule deux approches complémentaires. La première apprécie la qualité de la production collective (classe entière, groupes d'élèves) sur la base de critères explicites relevant aussi bien des exigences vocales que de la maîtrise des figures musicales utilisées. C'est donc bien la classe dans son ensemble, considérée de manière solidaire, qui est dans ce cas évaluée. Le second s'attache à l'appréciation, pour chaque élève, des compétences acquises sur les quelques points précis annoncés dès la présentation du projet.

Diversité des projets

Dans une majorité de cas, l'interprétation, l'arrangement ou la recréation d'une chanson préexistante est à la base du projet mis en œuvre. Le choix du répertoire est déterminant pour garantir une culture pratique qui soit ouverte autant sur le patrimoine ancien et récent que sur l'actualité contemporaine de la création.

Chaque année, les élèves rencontrent ainsi au moins :

- une chanson contemporaine (actualité médiatisée et souvent connue des élèves),
- une chanson du patrimoine récent (à peu près les quinze dernières années de la création),
- une chanson du patrimoine ancien.

Au service d'une connaissance de la langue, de ses règles et exigences prosodiques, les chansons d'expression française doivent être privilégiées. Par ailleurs, initialement interprétées par des chanteurs solistes et arrangées pour des formations particulières, les chansons choisies doivent être adaptées à une interprétation collective.

Chaque année, au moins un projet relève d'autres esthétiques ou cultures, notamment de la tradition des musiques savantes occidentales (air d'opéra, mélodie ou lied, chanson de la Renaissance, air sacré, etc.).

Si les élèves sont fréquemment mis en situation d'expérimentation ou de recherche au sein de chaque séquence, l'un des projets musicaux approfondit cette démarche pour lui donner une place centrale. Mobilisant l'imagination des élèves au bénéfice d'une création originale et maîtrisée, il s'appuie alors explicitement sur les connaissances et compétences acquises ou parallèlement étudiées au titre de la séquence en cours.

Au terme de la scolarité au collège, chaque élève a réalisé une diversité de projets musicaux dont témoigne, une fois complété, le tableau ci-dessous.

Base du travail vocal dans les projets musicaux		6e	5e	4e	3e	Chaque année...	
Différents répertoires envisageables	Domaine de la chanson	Chanson contemporaine					Au moins un projet relevant de ce répertoire.
		Chanson du patrimoine récent					Au moins un projet relevant de ce répertoire.
		Chanson du patrimoine ancien					Au moins un projet relevant de ce répertoire.
	Répertoires "savants"	Air d'opéra ou d'opérette					Au moins un projet relevant de l'une de ces catégories.
		Air de comédie musicale					
		Mélodie & Lied					
		Air sacré					
		Autres					
	Créations	Création de chanson					Au moins un projet relevant de l'une de ces catégories.
		Autre création avec voix					

³ Technologies de l'information, de la communication, de la création pour l'enseignement.

Les modalités pédagogiques correspondantes sont précisées, et illustrées dans les documents d'accompagnement du programme.

B. Parcours de formation

Un ensemble de séquences

Tirant parti des connaissances, capacités et attitudes construites progressivement depuis l'école primaire, l'éducation musicale au collège développe durant quatre années un parcours de formation dont les objectifs généraux ont été présentés dans les chapitres précédents. Chaque année, celui-ci est constitué de cinq à sept séquences associant une diversité de modalités pédagogiques et équilibrant les savoir-faire pratiques, artistiques, culturels et méthodologiques. Une séquence s'appuie *a minima* sur l'étude d'une œuvre de référence et la réalisation d'un projet musical d'interprétation ou de création. Œuvre(s) et réalisation(s) sont choisies en fonction d'objectifs issus des différents domaines de compétences présentés ci-dessous.

Une séquence articule plusieurs situations musicales. Ainsi, lorsque l'œuvre écoutée ou interprétée est à la base de l'éducation de la perception auditive, elle est aussi le témoin culturel d'un contexte, d'une esthétique ou encore d'un questionnement. Par ailleurs, la réalisation du projet musical mobilise la perception auditive et s'enrichit d'une réflexion sur les enjeux culturels du répertoire choisi. En outre, le travail engagé profite toujours de l'écoute d'extraits d'œuvres complémentaires choisies pour la pertinence des liens qu'elles entretiennent avec les objectifs poursuivis.

Le souci permanent d'exigence artistique comme la clarté des finalités musicales et pédagogiques fondent la mise en œuvre de chaque séquence. Leur succession garantit alors la cohérence du parcours annuel. Ce parcours, qu'il soit élaboré sur une année ou sur l'ensemble du cursus, ne peut bien entendu viser l'exhaustivité. A chacune de ses étapes, il poursuit des objectifs réalisables tenant compte de ceux qui ont été déjà atteints comme des besoins identifiés des élèves, du contexte de l'établissement ou des opportunités offertes par les autres disciplines enseignées.

Les documents qui rendent compte du travail sur chaque séquence (partitions, textes, représentations graphiques, etc.), préparés par le professeur et réalisés conjointement avec les élèves sont peu à peu réunis dans un dossier personnel. Celui-ci est le reflet du parcours de formation individuel au fil des quatre années du collège. Cette mémoire du travail effectué s'articule à un ensemble de ressources numériques - dont les enregistrements des projets musicaux finalisés comme des œuvres étudiées - mis à disposition des élèves sur l'espace numérique de travail (ENT) de l'établissement.

Les compétences de référence présentées ci-dessous permettent de construire une pédagogie cohérente au service d'un ensemble d'objectifs complémentaires relevant des différents chapitres du programme.

1. Référentiels de compétences pour l'ensemble du collège

Les compétences de référence sont organisées en plusieurs domaines complémentaires à partir desquels le professeur élabore le parcours général de formation. Plutôt que viser la maîtrise de la totalité des connaissances, capacités et attitudes identifiées par les référentiels ci-dessous, le professeur veille à y faire des choix opportuns et pertinents permettant d'atteindre progressivement les objectifs généraux fixés par l'ensemble du programme.

Le premier concerne **la voix**. Les compétences qui y sont liées sont d'autant plus complexes à maîtriser que leur usage est quotidien et instinctif et qu'elles ne peuvent être dissociées dans une pratique musicale. C'est donc toujours au professeur d'analyser les acquis et difficultés des élèves pour peu à peu satisfaire aux exigences de la musique. Ce référentiel présente un cadre de travail au service des pratiques vocales qui est aussi un outil permettant d'élaborer et de suivre la progression des élèves.

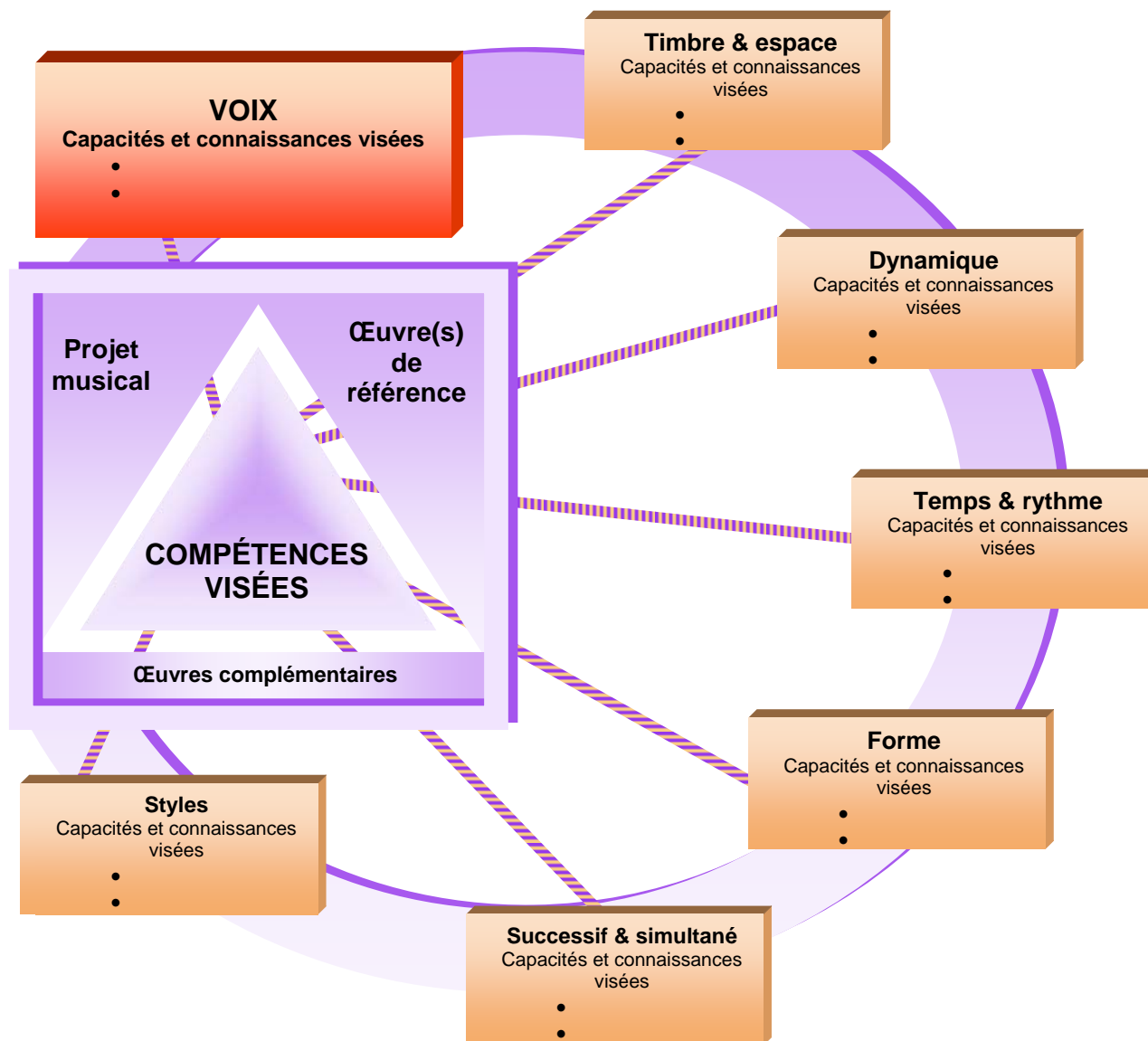
Les domaines du **timbre et de l'espace**, du **temps et du rythme** et de la **dynamique** forment un ensemble qui présente les connaissances, capacités et attitudes liées à la perception et la production des matériaux correspondants.

Le domaine du **successif et du simultané** présente ensuite un regroupement de compétences liées à l'organisation des matériaux de la musique. Il est complété par le domaine de la **forme** qui étend les compétences précédentes au temps long de l'organisation musicale.

Enfin, le domaine des **styles** inscrit la construction progressive de cet ensemble de compétences dans une profondeur esthétique, historique et plus généralement culturelle qui rejoint ainsi les objectifs du chapitre *construire une culture musicale et artistique* du programme. Les œuvres écoutées et interprétées permettant d'atteindre ces objectifs de formation s'inscrivent de façon équilibrée dans le tableau « Réseau de références selon le temps, l'espace et les enjeux de la musique » qui complète ce référentiel.

L'année de sixième se concentre sur la perception, la production et la connaissance de phénomènes simples. Les années suivantes approfondissent progressivement les compétences acquises, abordent des réalités et problématiques musicales plus complexes et reviennent autant que nécessaire sur les acquis antérieurs.

Chaque séquence, associant projet musical et œuvre de référence, s'appuie alors sur ces référentiels pour expliciter les objectifs qu'elle poursuit. Elle se construit selon le schéma suivant :



Domaine de la voix

L'élève apprend à mobiliser son corps...

- composantes et fonctionnement de l'appareil phonatoire
- sensations qui y sont liées
- exigence d'une posture adaptée

... pour s'exprimer avec :

• sa voix **parlée**

- En diversifiant les registres utilisés :
- voisés (bourdonner, grommeler, murmurer, parler, crier)
 - non voisés (chuchoter, susurrer, souffler, chuintier, siffler)
- En variant les paramètres mis en jeu :
- hauteur, timbre, durée
 - débit, densité
 - dynamique
 - espace (de l'unisson à la dispersion)

• sa voix **chantée**

- En respectant les hauteurs du modèle donné ou imposé par le contexte
- En tenant sa partie (hauteur, dynamique, timbre) dans un contexte polyphonique (voix principale, secondaire, etc.)
- En s'appuyant sur le contexte harmonique pour corriger son intonation
- En développant sa tessiture vers l'aigu et le grave
- En développant et en colorant son timbre
- En adaptant son timbre à l'homogénéité de celui du groupe
- En développant une articulation adaptée
- En phrasant son expression en fonction d'une intention
- En percevant la structure d'une phrase et en la soulignant
- En écoutant et coordonnant son geste vocal avec celui des autres
- En exerçant sa responsabilité vocale individuelle dans un cadre collectif

... pour interpréter des répertoires, exprimer des idées et transmettre des émotions...

- Improvisations
- Haïkus
- Poésies
- Jeux vocaux
- Pièces vocales contemporaines
- Théâtre musical
- Poésie sonore
- Mise en voix de textes
- Paysages sonores
- Chœurs parlés
- Sprechgesang
- Scat

- chansons en français
- chansons en langue étrangère
- contes musicaux
- opéras et comédie musicale
- mélodies
- lieder
- chœurs à voix égales
- chœurs à voix mixtes

Attitudes individuelles et sociales

- Décontraction, concentration
- Attention à soi, aux autres
- Participation à un projet collectif
- Autonomie et initiative vocales
- Respect des choix collectifs

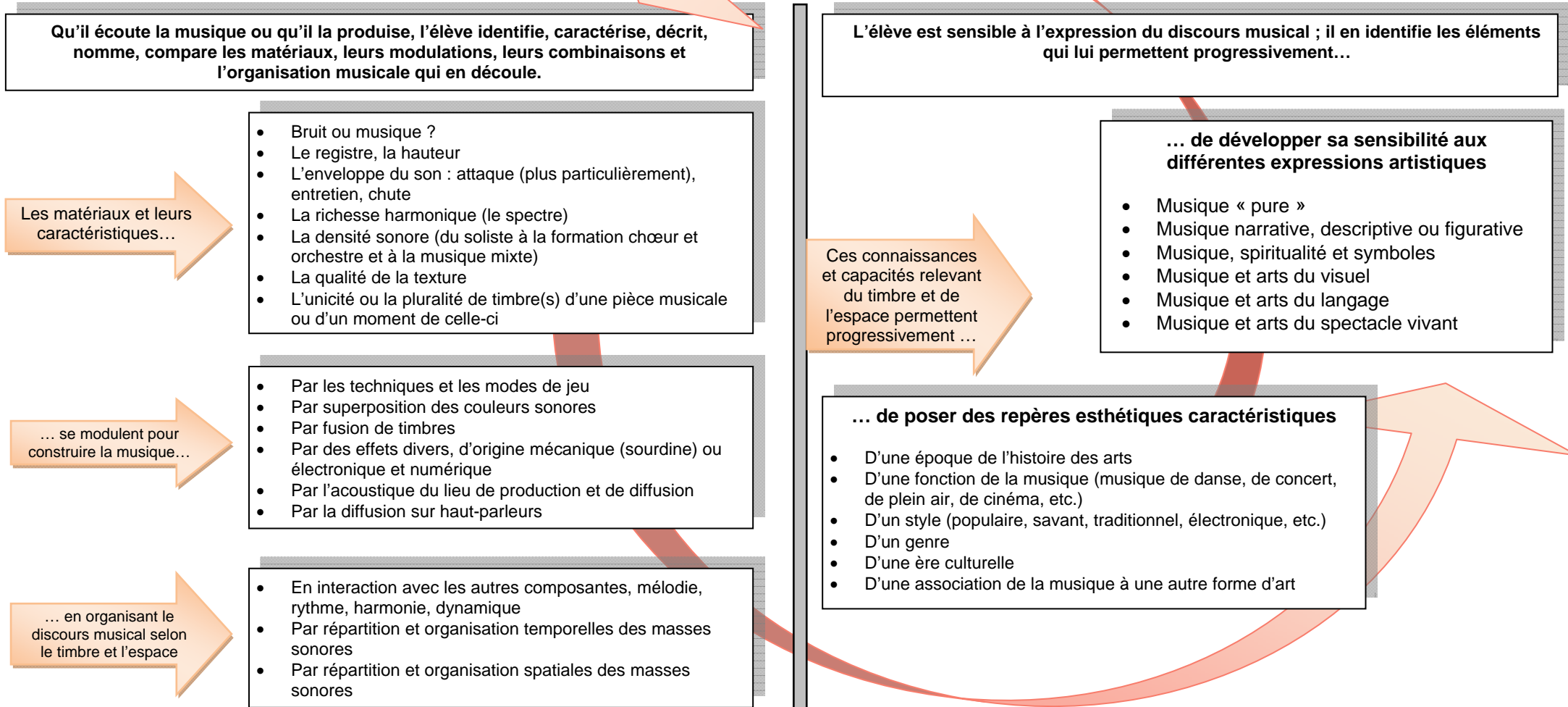
- S'autoévaluer
- Identifier les difficultés rencontrées
- Apprécier la qualité de sa production
- Accepter une appréciation extérieure

Connaissances et capacités musicales

- Imiter un modèle mélodique
- Moduler son timbre, sa dynamique
- Moduler son articulation
- Chanter en classe et en petit groupe
- Chanter une partie soliste

- Ecouter le contexte, le modèle, le résultat
- Proposer l'interprétation d'un modèle
- Chanter de mémoire le répertoire travaillé
- Inventer une mélodie dans un contexte
- Tenir une partie polyphonique

Domaine du timbre et de l'espace



Vocabulaire de référence

Bruit - musique	Mode de jeu	Acoustique / Synthétique	Orchestration
Enveloppe : attaque, entretien, chute	Sourdine	Effets : filtrage, réverbération, écho...	Transcription
Spectre harmonique	Texture	Mixage	Arrangement
Masse sonore	Registre		
Plans sonores			

Domaine de la dynamique

Qu'il écoute la musique ou qu'il la produise, l'élève identifie, caractérise, décrit, nomme, compare les matériaux, leurs modulations, leurs combinaisons et l'organisation musicale qui en découle.

- Son brut
- Intensités du son et intensité du geste
- Différentes nuances (de pianissimo à fortissimo)
- Évolution progressive de l'intensité (crescendo, decrescendo)
- Intensité stable ou contrastée
- Accentuation
- Diversité des modes de jeu
- Densité du son (de une à plusieurs sources sonores jouant les mêmes sons)
- Potentialité des grandes catégories de formation (instrument seul, combo jazz, orchestre, etc.)
- Musique acoustique ou amplifiée

- En compressant le son
- Par des ruptures ou des évolutions de la dynamique
- En soulignant les éléments structurant le temps
- En différenciant les fonctions musicales complémentaires
- En changeant les modes de jeu
- En variant l'instrumentation et l'orchestration
- En jouant sur l'amplification

Les matériaux et leurs caractéristiques...

... se modulent pour construire la musique en organisant le discours musical selon la dynamique.

L'élève est sensible à l'expression du discours musical ; il en identifie les éléments qui lui permettent progressivement...

- ... de développer sa sensibilité aux différentes expressions artistiques**
- Musique « pure »
 - Musique narrative, descriptive ou figurative
 - Musique, spiritualité et symboles
 - Musique et arts du visuel
 - Musique et arts du langage
 - Musique et arts du spectacle vivant

Ces connaissances et capacités relevant de la dynamique musicale permettent progressivement ...

- ... de poser des repères esthétiques caractéristiques**
- D'une époque de l'histoire des arts
 - D'une fonction de la musique (musique de danse, de concert, de plein air, de cinéma, etc.)
 - D'un style (populaire, savant, traditionnel, électronique, etc.)
 - D'un genre
 - D'une ère culturelle
 - D'une association de la musique à une autre forme d'art

Vocabulaire de référence			
Intensité	Accent dynamique	Instrument seul	Musique acoustique
Décibel	Nuances	Petite formation	Musique amplifiée
Appareil auditif	pp / mf / f / ff	Grande formation	Dynamique large
Santé de l'audition	Mode de jeu	Contraste dynamique	Dynamique compressée
Crescendo / decrescendo		Densité (instrumentation / orchestration)	

Domaine du temps et du rythme

Qu'il écoute la musique ou qu'il la produise, l'élève identifie, caractérise, décrit, nomme, compare les matériaux, leurs modulations, leurs combinaisons et l'organisation musicale qui en découle.

Les matériaux et leurs caractéristiques...

- Temps non pulsé - lisse ou temps pulsé - strié
- Pulsation
- Tempo
- Durées et densité rythmique
- Accentuations
- Temps forts et faibles, carrure
- Respiration et décalage (anacrouse et syncope)
- Temps binaire et temps ternaire
- Formules rythmiques simples et structurantes
- Unités sémiotiques temporelles [UST] (élan, chute, étirement, etc.)

... se modulent pour construire la musique...

- Par des ruptures ou des évolutions de tempo
- Par la modification des durées d'un motif structurant
- Par l'accentuation d'éléments de nature mélodique
- Par le décalage des appuis attendus (syncope)
- Par des changements de carrure
- Par la superposition de rythmes complémentaires
- Par la superposition de rythmes de carrures différentes

... en organisant le discours musical selon le temps et le rythme

- Par opposition des tempos de référence des grandes parties d'une œuvre
- Par le choix d'une carrure de référence pour chaque grande partie d'une œuvre
- Par la présentation modulée d'une trame rythmique de l'accompagnement du complexe mélodico-rythmique

L'élève est sensible à l'expression du discours musical ; il en identifie les éléments qui lui permettent progressivement...

Ces connaissances et capacités relevant de la métrique et rythmique musicales permettent progressivement ...

... de développer sa sensibilité aux différentes expressions artistiques

- Musique « pure »
- Musique narrative, descriptive ou figurative
- Musique, spiritualité et symboles
- Musique et arts du visuel
- Musique et arts du langage
- Musique et arts du spectacle vivant

... de poser des repères esthétiques caractéristiques

- D'une époque de l'histoire des arts
- D'une fonction de la musique (musique de danse, de concert, de plein air, de cinéma, etc.)
- D'un style (populaire, savant, traditionnel, électronique, etc.)
- D'un genre
- D'une ère culturelle
- D'une association de la musique à une autre forme d'art

Vocabulaire de référence

Temps non pulsé-lisse / temps pulsé - strié
Pulsation / Tempo / BPM
Evolution du tempo
Vocabulaire des tempos

Adagio, andante, allegro, etc.

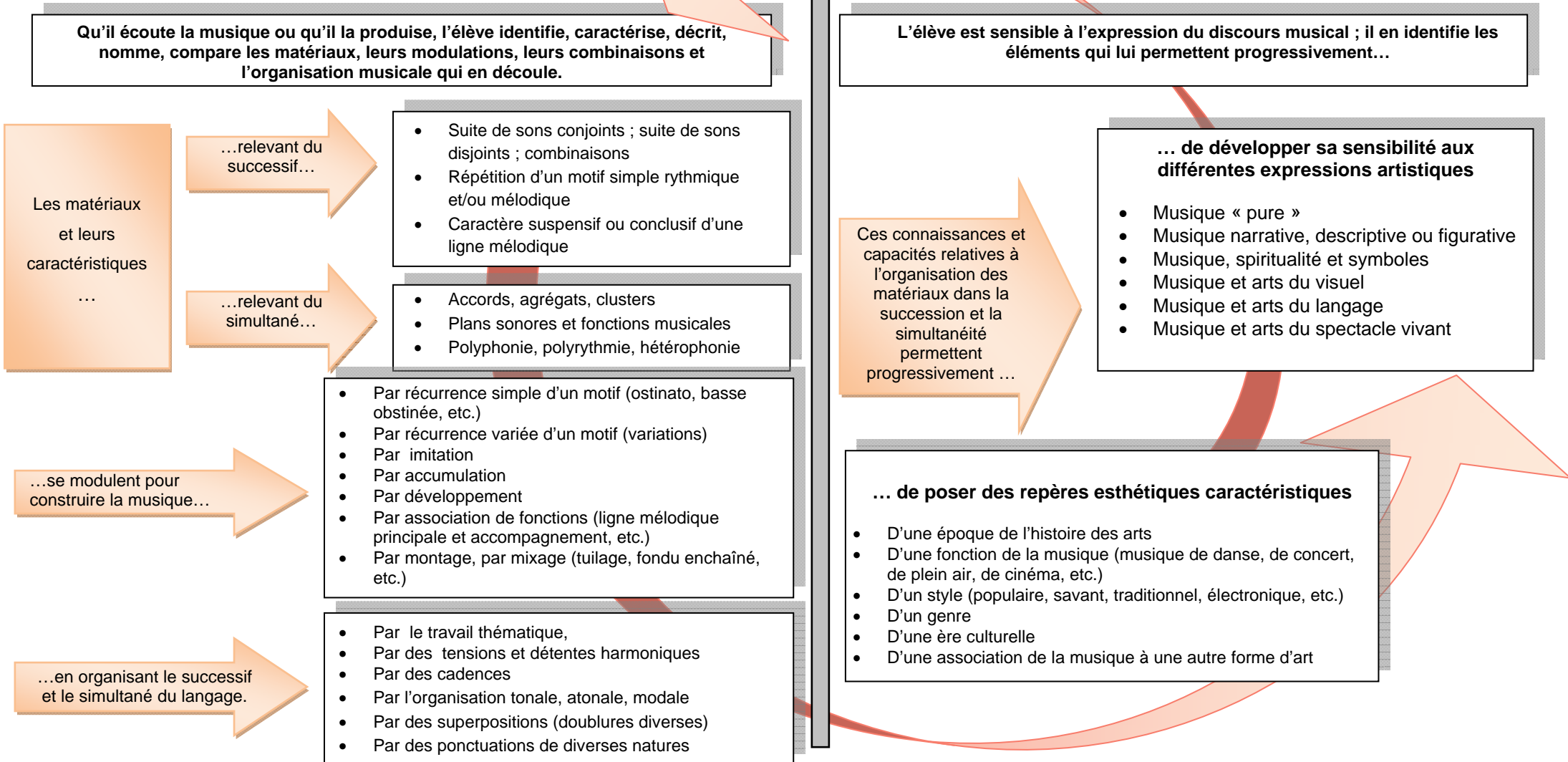
Durée
Vocabulaire des durées
Densité rythmique
Contrepoint rythmique

Temps fort / faible
Carrure - Mesure
Anacrouse
Syncope

Rythme issu de l'accentuation

Temps binaire
Temps ternaire
Section rythmique
Fonction rythmique

Domaine du successif et du simultané



Vocabulaire de référence

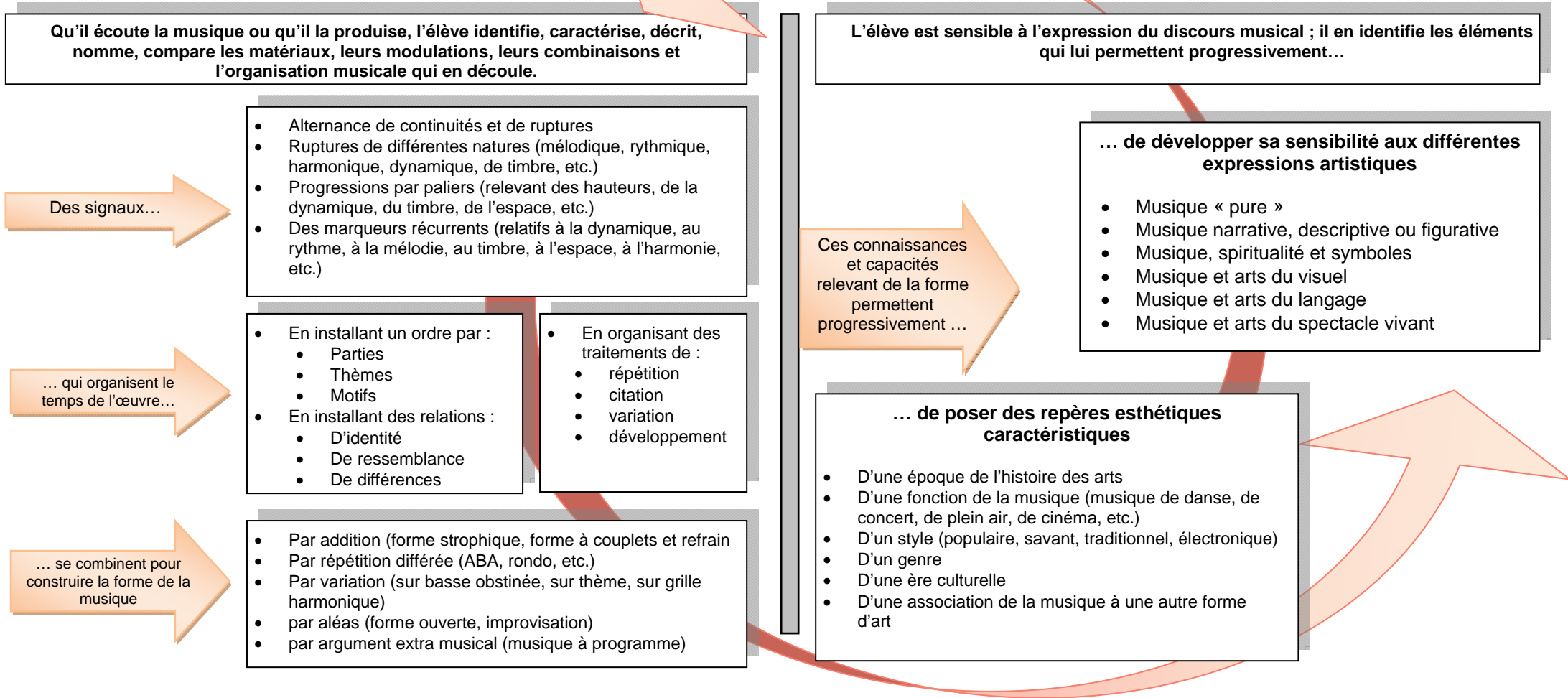
Sons conjoints - disjoints
 Intervalle
 Mélodie – contrechant
 Motif structurant
 Caractère conclusif
 Caractère suspensif

Accord
 Agrégat, cluster
 Plans sonores
 Fonctions musicales
 Polyphonie / Hétérophonie
 Polyrythmie

Ostinato - Basse obstinée
 Variation
 Imitation
 Développement
 Thème
 Montage, mixage, fondu, tuilage

Couleur modale
 Tension/détente
 Cadence
 Ponctuation

Domaine de la forme



Vocabulaire de référence

Motif
Thème
Partie
Mouvement

Répétition – boucle - *sample*
Citation
Variation
Développement

Forme strophique & à couplets / R
Forme rondo
Forme à thème(s)
Forme ABA
Forme Thème et variations

Basse obstinée
Grille
Forme par argument
Forme continue
Forme ouverte

Domaine des styles

Mettant constamment en perspective les œuvres étudiées, l'élève développe progressivement sa conscience stylistique et historique. Il construit, ainsi, son intelligence de l'histoire des arts et de la musique.

Des gestes récurrents...

- Comparer une musique à une autre
- Mémoriser des constantes musicales
- Identifier des évolutions et ruptures
- Relier les musiques aux faits de société, aux situations géographiques

... construisent un réseau de références de plus en plus dense ...

- Constitué des 5 à 7 œuvres étudiées en profondeur chaque année qui deviennent autant de repères stylistiques
- Constitué d'œuvres périphériques étudiées partiellement et mises en perspective avec les œuvres de référence
- Constitué des acquis successifs et complémentaires des quatre années du collège

... et permettent progressivement à l'élève de distinguer, identifier et situer une musique...

... selon sa fonction, sa place dans la société, ses usages, le contexte :

- Une musique populaire d'une musique savante
- Une musique sacrée d'une musique profane
- Une musique de circonstance (fête, cérémonie, hommage, commémoration)
- Une musique accompagnant l'image (cinéma, audiovisuel, multimédia)
- Une musique de consommation (publicité sous toutes ses formes)
- Une musique « pure »
- Une musique au service du mouvement et de la scène (danse, ballet)
- Une musique dans différentes interprétations ou arrangements
- Une musique narrative, descriptive

... dans une aire géographique :

- Une musique occidentale d'une musique non occidentale
- Deux styles de musique de régions de France
- Deux styles de musique de différents continents (Occident / Afrique / Amérique du sud / Asie)
- Un collage musical et l'origine des cultures ou styles juxtaposés
- Un métissage et l'origine des cultures métissées

... dans le temps :

- Deux styles de musique de périodes chronologiques éloignées l'une de l'autre
- Deux styles de musique de périodes chronologiques proches
- Un style de musique caractéristique d'une époque
- Différents styles et différentes époques dans une même œuvre

Vocabulaire de référence

Moyen âge	Renaissance	Baroque	Classique	Romantique	XXe / XXIe
Musique religieuse (chant grégorien, messe, messe de requiem) ; Chansons ; Danses ;					
Suite, Sonate, Musique de chambre ; Concerto ; Opéra, Oratorio ; Ballet					
Symphonie					
Lied, Mélodie, Poème symphonique					
Comédie musicale, Musiques de film, Musiques actuelles (jazz, rock, etc.)					

Musiques d'autres aires géographiques représentatives. Musiques populaires.

Le tableau complémentaire ci-dessous permet d'identifier la diversité des œuvres constitutives du parcours de formation sur les quatre années du collège. Il présente plusieurs catégories de repères complémentaires :

- Périodes historiques
- Aires géographiques et culturelles
- Enjeux fondamentaux :
 - Relevant de la musique « pure »
 - Relevant de la musique en lien à d'autres domaines artistiques
 - Relevant des relations de la musique à des enjeux généraux

Les œuvres au cœur des séquences témoignent... de questions transversales (certaines croisant d'autres disciplines)		de cadres géographiques et culturels, de contextes historiques		Diversité des œuvres étudiées de façon approfondie sur les quatre ans du collège																										
				Musiques occidentales													Musiques non-occidentales													
				Tradition écrite													Tradition orale													
				Références à l'Antiquité	Moyen Âge			Renaissance			Baroque			Classique			Romantique			XXe et XXIe siècle										
	6	5	4	3	6	5	4	3	6	5	4	3	6	5	4	3	6	5	4	3	6	5	4	3	6	5	4	3		
Musique...	« pure »																													
	narrative, descriptive, figurative																													
	spiritualité et symboles																													
Musique et arts du visuel	Cinéma documentaire, de fiction, d'animation, comédie musicale, etc.																													
Musique et arts du spectacle vivant	Opéra, danse, ballet, expressions corporelles et gestuelles, arts de la rue, etc.																													
Musique et arts du langage	Opéra, chanson, mélodie, poésie, littérature, théâtre, etc.																													
Musique et métissages	Savant/populaire, ancien/moderne, occidental/non occidental, etc.																													
Musique, fonctions et circonstances	Sociales, économiques, publicitaires, industrielles, historiques, mémorielles, etc.																													
Musique, interprétation et recreation	Arrangement, transcription, pastiches, citations, références, etc.																													
Musique, intention et mémoire	Besoin de notation, fidélité à l'intention initiale, authenticité, etc.																													
Musique et société contemporaine	Musique vivante et musique enregistrée, technologies et diffusion musicales, droit d'auteur, etc.																													

2. Évaluation

Finalités

L'acquisition progressive par tous les élèves des sept compétences générales fixées par le socle commun de connaissances et de compétences impose une évaluation rigoureuse des acquis tout au long du parcours de formation. Les compétences de référence visées par le programme de l'éducation musicale au collège doivent à ce titre croiser celles définies par le socle commun en s'appuyant sur les grilles de référence pour son évaluation. Ainsi, les acquis évalués en éducation musicale pour chaque élève participeront, à chaque palier, à la maîtrise progressive des différentes compétences générales.

L'éducation musicale s'appuie le plus souvent sur le travail collectif. Sans exclure la prise en compte de ce résultat collectif, il est indispensable d'évaluer la réussite individuelle dans la mise en œuvre des processus d'apprentissage.

L'évaluation pose un diagnostic, identifie des difficultés, mesure des progrès et valide des compétences. Bien conduite, elle doit permettre à chaque élève de devenir acteur de sa propre formation en lui permettant d'identifier les progrès accomplis et ceux qui restent à accomplir, qu'il s'agisse des connaissances, des capacités ou des attitudes indispensables.

Plus largement, l'évaluation et la façon dont elle se communique contribuent au suivi et à l'accompagnement de l'élève par toute son équipe pédagogique et au-delà, par sa famille.

Principes

Evaluer les compétences d'un élève c'est mesurer ses capacités à mobiliser les diverses ressources à sa disposition pour réaliser une action complexe dans une situation donnée : connaissances culturelles et techniques, procédés de mise en œuvre, ressources individuelles spécifiques, attitudes pertinentes, etc. Si la reproduction d'une situation déjà expérimentée peut en donner l'occasion, une situation nouvelle impliquant la découverte de processus nouveaux la complètera utilement.

La mise en œuvre d'une évaluation visant les objectifs fixés par le programme et notamment les compétences de référence qui y sont présentées exige de porter attention à chacun des points suivants :

- Les situations pédagogiques doivent permettre d'observer les élèves au travail et permettre de vérifier, apprécier et mesurer leur capacité à mobiliser leurs acquis.
- Les outils d'évaluation doivent privilégier la mesure des progrès et permettre d'identifier les obstacles à sa réussite.
- Les outils d'évaluation et les critères d'appréciation qui les constituent doivent être connus et compris des élèves afin qu'ils dépassent leurs difficultés et s'inscrivent dans une démarche dynamique.
- Le résultat d'une évaluation doit aider l'élève à se fixer des objectifs de travail accessibles qui entretiennent alors sa motivation.

Respecter chacune de ces exigences permet de fixer précisément un ou plusieurs objectifs de formation pour chaque séquence et activités qui la constituent. L'élève peut alors disposer parallèlement d'un outil d'autoévaluation qu'il renseigne progressivement au fil de sa scolarité au collège. Les documents d'accompagnement du programme en proposent plusieurs exemples.

Dans tous les cas, les compétences de référence présentées par le programme permettent de définir un cadre général pour l'évaluation des acquis et d'envisager parallèlement des niveaux à acquérir pour chaque année de formation. Ils sont le point d'appui privilégié du professeur pour la préparation des séquences pédagogiques, la conception des situations d'apprentissage en classe et la construction des évaluations.